

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18050 - 70ÈME ANNÉE

Le PCR donne sa position après l'attentat contre Charlie Hebdo

À La Réunion, « la liberté de la presse n'est pas une tradition »

Au cours d'une conférence de presse, les secrétaires généraux du Parti Communiste Réunionnais, Yvan Dejean et Maurice Gironcel ont apporté leur analyse des attentats de Paris et la « marche républicaine » du 11 janvier.



Maurice Gironcel et Yvan Dejean rappellent que Témoignages a été saisi 43 fois et que Paul Vergès, en tant que directeur de Témoignages, a été condamné à de la prison ferme pour avoir reproduit des articles publiés en France sur la répression du 17 octobre 1961, sans que cela suscite l'émotion des autres médias de l'époque.

« Nous avons une pensée pour les victimes de ce drame et leurs familles », d'autant que « parmi les journalistes tués, l'un d'entre eux, Georges Wolinski était un ami personnel de Paul Vergès. C'est un élément supplémentaire à notre peine », a indiqué Maurice Gironcel. Par la voix de ce dernier, le PCR déclare : « nous condamnons cette at-

taque injustifiable et réaffirmons notre attachement aux valeurs de démocratie, de tolérance, de liberté de la presse et de liberté tout court ».

La censure dure toujours à La Réunion

« Comment aurait-il en être autrement de notre part » a indiqué Maurice Gironcel en référence aux luttes menées par le PCR au cours de ces cinquante dernières années pour la liberté de la presse et d'expression, notamment le Maloya et la langue créole. « Nous sommes bien placés pour en parler, c'est d'ailleurs une exigence de rappeler que le journal Témoignages a été saisi 43 fois, ses direc-

teurs de publication ont été condamnés pour des délits d'opinion ».

Le secrétaire général du PCR a ainsi rappelé la mésaventure de Bruny Payet, dont « tous ses biens ont été saisis et vendus aux enchères ». Une situation vécue par Alice Pévérelly, tandis que Paul Vergès a été poursuivi et condamné à de la prison ferme par la Cour de sûreté de l'Etat pour avoir publié en l'état des articles de *Le Monde* et *l'Humanité* lors de la guerre d'Algérie et des articles sur l'autonomie de La Réunion.

« À cette époque, le PCR et Témoignages auraient eu à cœur d'entendre des voix s'élever pour la liberté de la presse », mais « ni les politiques, ni les journalistes, ni la société civile n'ont élevé la voix ». À La Réunion, « la liberté de la presse n'est pas une tradition, c'est plutôt la censure », a expliqué Maurice Girancel.

« Aujourd'hui encore une institution boycotte un journal de toutes ses manifestations et dans l'indifférence générale. Après cette immense émotion face à ce tragique attentat, aujourd'hui, les problèmes demeurent ».

Résoudre les problèmes de fonds en premier

Pour Yvan Dejean « à l'émotion s'ajoute la peur légitime compte tenu de la nature même du terrorisme, qui bénéficie de réseaux et de filières internes », laissant craindre « une multiplication des risques d'attentat et la complication des opérations de surveillance ».

Face à ce contexte, autre questions se posent pour ce dernier, car « après l'émotion et la peur, il reste des interrogations ». Ainsi, « comment éviter les amalgames faciles, que certains n'hésitent pas à faire ? ». Pour le PCR, « l'islam n'est pas le fondamentalisme », « il ne faut pas confondre les musulmans avec les radicaux, car c'est faire monter l'anti-islamisme », a assuré Yvan Dejean. D'autant plus que « si ce n'est pas maîtrisé, cela peut renforcer le repli sur soi, le rejet de l'autre ce qui facilite le communautarisme et la xénophobie ».

« Comment des personnes signalées dangereuses qui ont eu des activités terroristes ont-elles pu passer à l'acte ? ». Pour Yvan Dejean, « il y a eu des failles, reconnues par Manuel Valls, nous estimons que l'on peut y remédier ».

Raison pour laquelle, « nous voulons aussi un renforcement des ser-



La manifestation du 8 janvier dernier à Saint-Denis montre que désormais, la liberté d'expression est un principe largement défendu. C'est une avancée considérable qui ne s'est pas faite toute seule.

vices de renseignement, plus de surveillance des personnes suspectées, mais nous disons qu'il ne faut pas tomber dans les travers de la loi, comme le Patriot Act », considéré par ce dernier comme « trop liberticide ».

Ensuite, « comment peut-on jouer un rôle contre l'embrigadement dans les prisons ? », et « est ce que la discrimination sociale dans les banlieues n'est elle pas un terreau propice au djihadisme ? », ont posé les deux hommes.

Une « nouvelle page s'ouvre »

Pour Yvan Dejean, ces quatre questions « posent un problème de fond », « tout cela vient d'une crise sociale, idéologique internationale, assis sur la base des conflits non résolus au Moyen-Orient ».

Ce dernier a évoqué le conflit israélo-palestinien qui « est une source d'inspiration pour commettre des actes inqualifiables ». « La politique des dirigeants israéliens est soutenue par les puissances occidentales contre les pays musulmans », a-t-il expliqué, évoquant trois faits majeurs comme l'attaque des Etats-Unis en Irak, « sur la base d'un mensonge » (la présence d'armes de destruction massives), l'attaque de la France en Libye et les milliers de Palestiniens tués.

« Tous ces éléments renforcent chez

les musulmans l'idée qu'au fond, l'Occident ne cherche pas à régler les problèmes de fond mais essaye de neutraliser le terrorisme de manière militaire », a expliqué le secrétaire général, Yvan Dejean.

D'ailleurs, le 11 janvier, lors de la « marche républicaine », « la participation de 43 dirigeants se sont inscrits dans cette démarche de régler les problèmes par des opérations militaires et non en réglant les problèmes de fond ».

Pour le PCR, « l'essentiel c'est de trouver les moyens de régler les conflits sur la base de négociations et dans le respect du droit des peuples. Tourner autour de cette exigence, c'est faire durer les conflits, ce que fait l'Occident ».

Yvan Dejean a indiqué qu'« après cette semaine, une nouvelle page s'ouvre dans les relations entre les pays arabe, du monde musulman, et l'Occident ». Cependant, « les conflits vont durer longtemps et avec eux les menaces d'attentats terroristes. En clair, rien n'est réglé », a conclu ce dernier.

Céline Tabou

Edito

Dimanche 18 janvier : qui sera Comorien ?

Pendant que les regards étaient braqués sur l'attentat contre Charlie Hebdo et ses conséquences, un autre drame se jouait au Nigeria, un pays trois fois plus peuplé que la France.

Amnesty International a mené l'enquête sur des massacres perpétrés par Boko Haram. Environ 2.000 personnes auraient été tuées en quelques jours. Les premiers éléments se fondent sur l'étude d'images satellite montrant l'étendue des destructions, et sur les témoignages de survivants. Voici un extrait du communiqué d'Amnesty :

« À Doron Baga, plus de 3 100 structures ont été abîmées ou annihilées par le feu, ce qui représente la majeure partie de cette ville d'une superficie de 4 km². Un grand nombre des bateaux de pêche en bois visibles le long du rivage sur les images du 2 janvier ne sont plus présents sur celles du 7 janvier, ce qui confirme les témoignages selon lesquels des résidents ont fui en bateau de l'autre côté du lac Tchad.

Un homme d'une cinquantaine d'années a expliqué à Amnesty International ce qui s'est passé à Baga durant l'attaque : « Ils ont tué énormément de gens. J'ai vu peut-être 100 personnes se faire tuer à Baga à ce moment-là. J'ai couru vers la brousse. Ils continuaient à tirer et à tuer alors que nous courions. » Il s'est caché dans la brousse, et a plus tard été découvert par des combattants de Boko Haram, qui l'ont retenu à Doron Baga pendant quatre jours.

Ceux qui ont fui disent avoir vu beaucoup d'autres corps dans la brousse. « Je ne sais pas combien il y en avait, mais nous étions entourés de cadavres, à perte de vue », a dit une femme à Amnesty International.

Un autre témoin a déclaré que les hommes de Boko Haram tiraient à l'aveugle, tuant même des enfants en bas âge et une femme en train d'accoucher. « [L]e petit était à moitié sorti et elle est morte comme ça », a-t-il expliqué. »

La France a condamné ces faits par la voix d'un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Va-t-elle aller plus loin et répondre aux appels du Cameroun et du Nigeria qui sollicitent le soutien de la communauté internationale pour combattre Boko Haram.

Toujours aucune nouvelle des 200 lycéennes enlevées, plus de 2.000 personnes tuées en quelques jours et des centaines de femmes séquestrées par Boko Haram à la suite de la dernière offensive de ce groupe terroriste selon les témoignages recueillis par Amnesty.

Ce dimanche, une journée d'action est prévue par solidarité avec les victimes de cette guerre.

« Dimanche 11 janvier, nous étions Charlie, Policière, Musulman, Juif, Athée et Français, réunis pour défendre la liberté d'expression d'une même voix.

Dimanche 18 janvier, nous serons Nigérian, Camerounais et Tchadien, tous debout pour défendre la liberté de vivre. », précise le communiqué des organisateurs.

L'élan de solidarité créé par l'attentat contre Charlie Hebdo va-t-il s'amplifier pour sauver des milliers de Nigériens, de Tchadiens et de Camerounais menacés par Boko Haram ?

La France et ses alliés de l'OTAN vont-ils encore s'afficher en première ligne ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La France désormais considérée au même niveau que les États-Unis ?

Le drapeau français brûlé à Dakar

10 jours après l'attentat contre Charlie Hebdo, des manifestations ont eu lieu en Afrique. Elles ne soutenaient pas le journal attaqué mais dénonçaient la publication d'une caricature de Mahomet à la une du dernier numéro. Des affrontements ont eu lieu en Algérie, au Niger et à Dakar. Le drapeau brûlé à Dakar, capitale d'un allié traditionnel de la France interroge.

Le drapeau français brûlé à Dakar devant l'ambassade de France, qui aurait pu imaginer qu'une telle scène puisse arriver au Sénégal ? Ces manifestations avaient lieu en Iran au plus fort de la tension entre Téhéran et Washington, quand le drapeau américain était incendié, ou alors en Palestine quand le drapeau israélien est pris pour cible. Mais cette fois, c'est le drapeau français qui est brûlé, dans un pays avec lequel Paris n'entretient pas des relations hostiles. C'est ce qui s'est passé dans une manifestation qui a dégénéré à Dakar.

À l'origine de ce mouvement, la protestation après la parution du premier numéro de Charlie Hebdo suivant l'attentat qui a décimé sa rédaction.

Dans plusieurs pays, des manifestations ont regroupé des personnes s'estimant méprisées par une caricature de Mahomet en une de cette édition du journal. La veille, le Pakistan avait lancé l'offensive. Dans la rue, des milliers de personnes ont marché, tandis que le Parlement adoptait une résolution condamnant la caricature publiée par Charlie Hebdo.

Multiplication des actes racistes en France

En Afrique, les seules réactions connues suite à l'attentat étaient de la solidarité pour les victimes. Dans plusieurs pays, des manifestations de soutien ont eu lieu. L'attentat a été largement condamné et des chefs d'État africain étaient présents dimanche à Paris lors de la rencontre de l'Élysée.

Une semaine après l'attentat, Charlie Hebdo est reparu. Le tirage annoncé était d'un million au lieu des 60.000 exemplaires habituels. Devant l'engouement, ce sont 2 millions qui ont été imprimés. Ils se sont vendus en quelques heures. Un tirage supplémentaire de 3 millions de journaux a donc été lancé.



Des milliers de manifestants contre la publication d'une caricature de Mahomet dans les rues d'Alger hier après midi.

Mais en dehors du monde occidental, l'engouement est beaucoup plus mitigé.

Par ailleurs, jamais sans doute les lieux de culte musulman n'ont connu autant d'agressions en France. La multiplication de ces actes racistes dans ce pays n'est pas passée inaperçue dans le monde.

Le mécontentement s'est cristallisé hier, jour de la prière dans les mosquées.

À Alger, une manifestation a eu lieu sous le mot d'ordre « je suis Mahomet ». Des manifestants ont eu maille à partir avec les policiers et des affrontements ont eu lieu, faisant des blessés.

Églises brûlées au Niger

Au Niger, des émeutes ont secoué Zinder, deuxième ville d'un pays lui aussi allié traditionnel de la France. Les manifestations ont dégénéré dans la violence. Des églises ont été incendiées, des chrétiens agressés. Le Centre culturel français était aussi la cible des manifestants, avec là aussi un incendie et des dégradations.

À Dakar, au moins un millier de personnes ont commencé à marcher depuis la grande mosquée en direction de l'Ambassade de France. Les policiers ont lancé des grenades lacrymogènes pour disperser la foule. Un drapeau français a été

brûlé devant la représentation diplomatique de ce pays.

Ces faits rappellent l'ampleur de la divergence entre le monde occidental et les autres pays du monde. La politique menée par les pays de l'OTAN depuis l'invasion de l'Afghanistan en 2001 n'a pas été de nature à apaiser les relations. L'impunité dont bénéficient les responsables de la guerre contre les Palestiniens accentue le sentiment d'un Occident perçu comme un adversaire.

La « une » de Charlie Hebdo paru mercredi titre sur « Tout est pardonné ». Mais au lieu de réconcilier, cet appel montre les divisions entre un Occident qui tente de renforcer sa cohésion et des pays africains et asiatiques qui se sentent encore plus agressés.

10 jours après l'attentat contre Charlie Hebdo, les événements prennent une ampleur considérable en débordant largement des frontières du monde occidental.

Dans son message de condoléances aux victimes de l'attentat, Barack Obama n'avait pas manqué de rappeler que la France est le plus vieil allié des États-Unis.

Les victimes de ce système injuste considéreront-elles la France comme une puissance à combattre au même niveau que les États-Unis ?

M.M.

Liberté d'expression réprimée en Arabie Saoudite **Raif Badawi condamné à 1000 coups de fouet**

Raif Badawi, blogueur saoudien, lauréat 2014 du prix Reporter sans Frontières, a été condamné à 10 ans de prison et 1000 coups de fouet pour « insulte envers l'islam ».

Au même moment, Nizar Al-Madani, ministre d'Etat aux affaires, participait à Paris à la « marche républicaine » contre le terrorisme islamiste et pour la liberté d'expression. Cette prise de position dénote avec la décision du gouvernement de condamner ce jeune blogueur de 30 ans, à 10 ans de prison et 1000 coups de fouet. Vendredi 9 janvier, Raif Badaoui a reçu les cinquante premiers coups de fouet, sur une place publique de Djedda, sur les bords de la mer Rouge. Son épouse, Ensaf Haidar, exilée au Canada avec leurs trois enfants, a appelé la clémence du royaume wahhabite.

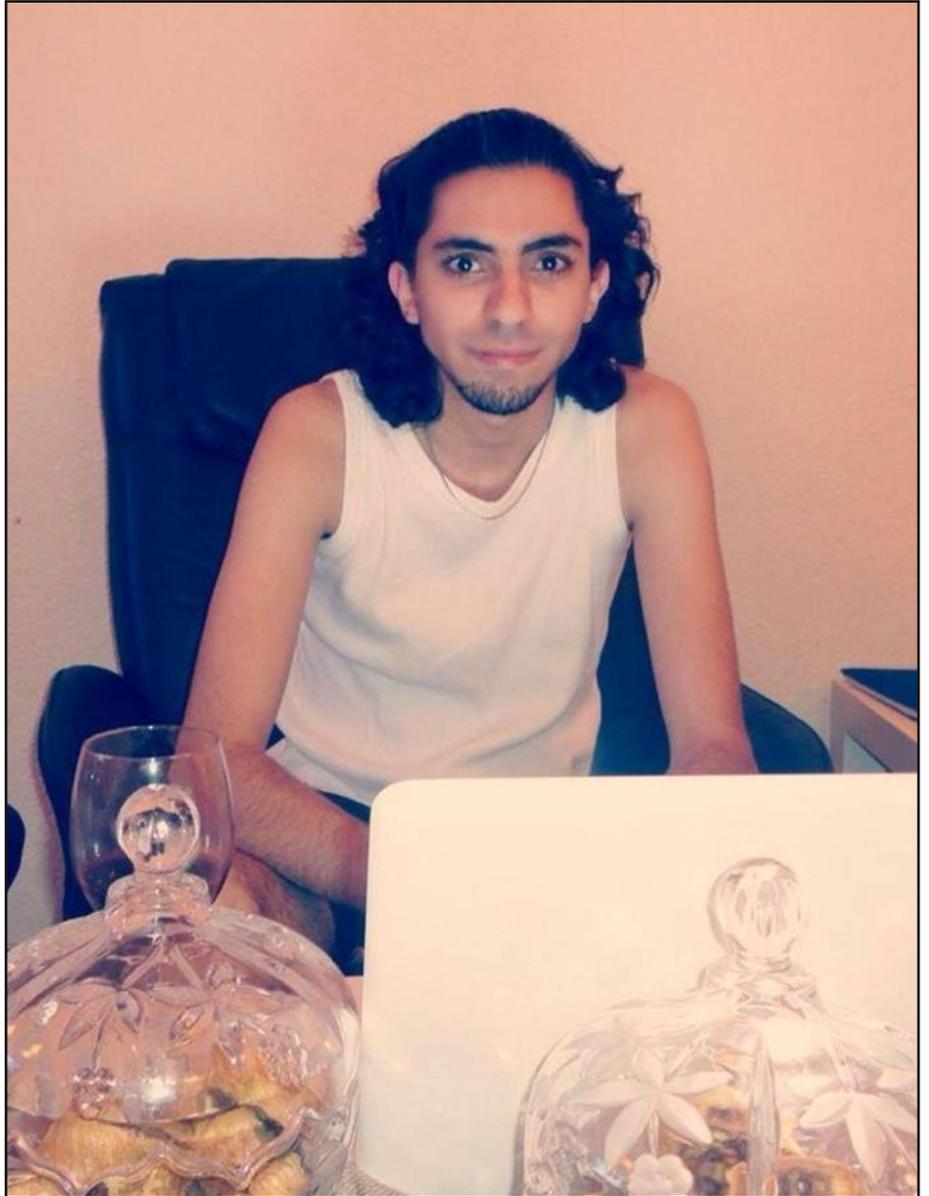
Condamné pour ses opinions

Raif Badawi est le fondateur du site « Free Saudi Liberals » sur lequel il écrivait pour une libéralisation morale de l'Arabie saoudite. Emprisonné depuis le 17 juin 2012 dans la prison de Briman, à Djedda, il a été condamné dans un premier temps à sept ans d'emprisonnement et à 600 coups de fouet. Pour le gouvernement saoudien, le site porte « atteinte à la sécurité publique » et « ridiculise des personnalités islamiques ».

L'écrivain est accusé d'avoir ridiculisé la Commission saoudienne pour la promotion de la vertu et la prévention du vice, appelée « police religieuse », dans l'un de ses articles. Ce dernier s'était félicité « que la Commission pour la promotion de la vertu nous enseigne la vertu et qu'elle se soucie autant que tous les Saoudiens aillent au paradis ».

« Continuer de nous battre »

L'épouse de Raif Badawi, Ensaf Haidar, exilée au Canada avec ses trois enfants, a indiqué à l'organisation non gouvernementale Amnesty International qu'elle craignait que son mari ne puisse pas supporter



Raif Badawi. (photo Ensaf Haidar)

physiquement une deuxième série de coups de fouet. Cette dernière a expliqué que « Raif m'a dit qu'il souffrait beaucoup à la suite de sa flagellation, son état de santé n'est pas bon et je suis certaine qu'il ne pourra pas résister à une nouvelle série de coups de fouet ».

Face à cela, cette dernière veut continuer le combat pour son mari : « La pression internationale est essentielle, je suis convaincue que si nous maintenons notre soutien, il fi-

nira par payer. Nous devons continuer de nous battre ». Le haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a demandé à l'Arabie saoudite de suspendre la condamnation à 1000 coups de fouet. Ce dernier a estimé que ce châtiment est « cruel, inhumain et interdit par le droit international ».

Céline Tabou

Nouvelle alerte sur le réchauffement climatique

Stop aux politiques d'émissions de gaz à effet de serre à La Réunion !

Sous le titre « Climat, la cote d'alerte est dépassée », "Le Journal du Dimanche" vient de publier des informations qui confirment les signaux d'alarmes lancés depuis des décennies par Paul Vergès et le PCR sur les effets du réchauffement climatique. Elles confirment aussi la gravité des conséquences qu'auront les politiques qui continuent d'accroître les émissions de gaz à effet de serre et qui ne tiennent pas compte des conséquences du changement climatique. Voici des extraits de cet article, qui montre à quel point il faut changer de politique à La Réunion en termes de modes de déplacements (réaliser le tram-train), d'énergies renouvelables et d'aménagements du territoire (ne pas faire la nouvelle route en mer).

Deux petits degrés. C'est la limite à ne pas dépasser d'ici à 2050. Car au-delà d'une hausse de 2°C de la température globale, par rapport à celle de l'ère préindustrielle, le système climatique s'emballerait... Or la planète s'est réchauffée de 0,85°C entre 1880 et 2012, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Et 2014 a battu des records : la température de l'air à la surface du globe a été en moyenne supérieure de 0,57°C à celle de la période de référence. Selon les différents scénarios modélisés par le Giec, le thermomètre pourrait grimper de 0,3°C à 4,8°C au cours du siècle. Or une hausse de 1°C entraînerait déjà des risques "considérables".

Éliminer le gaz à effet de serre

L'activité humaine est la principale cause du réchauffement, affirment les experts. L'un de nos rares leviers d'action consiste à réduire massivement les concentrations de gaz à effet de serre. Du CO₂, mais aussi du méthane et du protoxyde d'azote, issus des énergies fossiles et de l'industrie. Pour limiter la hausse de la température à 2°C, il faudrait abaisser leurs émissions de 40 % à 70 % entre 2010 et 2050, et les éliminer d'ici à 2100.

Océans : plus hauts et plus acides
Le niveau moyen des océans a monté de 19 cm entre 1901 et 2010. Il devrait encore s'élever de 26 cm à 82 cm d'ici à 2100. La fonte de la calotte glaciaire pourrait même entraîner une hausse de 6 à 7 m à partir du 22e siècle. Dans tous les cas, des millions d'habitants vivant sur des terres peu émergées seraient contraints à l'exil.

S'ajoutent deux constats aggravants. La température à la surface des océans a grimpé de 0,11°C par décennie depuis 1971 ; et l'acidité de leurs eaux, qui absorbent des émissions de dioxyde de carbone, a bondi de 30 % depuis la révolution industrielle. Cette acidité devrait tripler d'ici à la fin du siècle. L'impact sera multiple : modification de la répartition des espèces (placenta, poissons, mammifères), migrations, menace pour leur survie... et celle des humains.

Météo : multiplication des extrêmes

La hausse de la température, en générant plus de vapeur d'eau dans l'atmosphère, va amplifier les phénomènes météo actuels. Pluies torrentielles, inondations, grands froids, sécheresses et canicules, incendies... Les régions tropicales seront les premières touchées. Des vagues de chaleur exceptionnelle toucheront 10 % des terres de la planète dès 2020, et 20 % en 2040. Ensuite ? Tout dépendra de la concentration de gaz à effet de serre. Mais si la température grimpe de plus de 2°C, l'extrême pourrait devenir la nouvelle norme.

Vers une crise alimentaire et espèces menacées

Si les émissions de gaz à effet de serre continuent de grimper au rythme actuel d'ici à 2060, la couverture de certains résineux (pin tordu latifolié, pin ponderosa, épi-

céa d'Engelmann et sapin Douglas) baisserait de 58 % à 90 %. Ce n'est qu'un exemple de l'impact actuel. Demain, la Banque mondiale craint des pénuries d'eau et la baisse des ressources alimentaires.

Sur terre, nombre d'espèces risquent de disparaître si elles ne s'adaptent pas assez vite au climat et à la modification de leur habitat. À titre d'exemple, plus de la moitié des espèces d'oiseaux d'Amérique du Nord sont ainsi menacées selon l'ONG américaine National Audubon Society.

Coût : 150 milliards de dollars par an en 2025

En 2013, 22 millions de personnes ont fui leur maison à cause d'une catastrophe naturelle. C'est trois fois plus que le nombre de déplacés à la suite d'un conflit. Or d'ici à la fin du siècle, la Terre comptera 9 milliards d'habitants. Comment les protéger et financer l'adaptation planétaire aux impacts du changement climatique ? Selon l'ONU, les financements publics ont atteint entre 23 et 26 milliards de dollars en 2012-2013. Et demain ? La dernière estimation des Nations unies, en décembre, anticipe des coûts de 150 milliards de dollars par an en 2025-2030, puis de 250 à 500 milliards par an en 2050... si le réchauffement ne dépasse pas 2°C. Les pays du Sud réclament au Nord le respect de la promesse de parvenir à 100 milliards de dollars d'aide annuelle en 2020. Ce sera l'un des enjeux majeurs de la conférence de Paris de décembre prochain.

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Cette semaine nous avons évoqué la question de la canne à sucre et de notre environnement, d'après nous, un de rôle essentiel de cette culture chez nous. Nous avons notamment évoqué le système racinaire de la canne avec, appelons-le des racines qui peuvent s'enfoncer jusqu'à six mètres de profondeur et constituent un matelas de racines et de racicules de 60 centimètres d'épaisseur dont les pièces sont reliées les unes aux autres pour occuper la totalité du (ou des) champ(s). On a signalé, en outre, le rôle positif de ce matelas racinaire pour empêcher les pluies de raviner le sol et pour la constitution d'un compost dont le rôle est de fournir les cannes en nutriments multiples, avec l'aide d'une faune diverse qui peuple le sol et aussi des vers de terre au rôle si précieux pour la terre.



La canne c'est le sucre, mais pas seulement -39-

La canne à sucre au secours de notre environnement (suite2)*

Un mode culturel qui permet l'occupation des sols de sept à dix ans

Heureusement que l'on arrache pas pour la replanter la canne tous les ans, comme à une certaine époque le bruit avait couru. La première raison en est que la canne gardée pendant sept à dix ans constitue chaque année son matelas racinaire laquelle se décompose chaque année. La deuxième raison réside dans le fait que la canne ainsi engagée dans ce mode de reconduction année après année ne dégénère pas et garde ses qualités intrinsèques. La troisième raison réside en ce les champs ne sont mis à nu qu'une année sur sept ou bien dix... il s'ensuit que le tapis vert quasi-permanent lutte contre l'érosion des sols bien mieux que ne le ferait une autre culture.

La résistance aux fortes pluies et aux cyclones

On a déjà écrit que les facteurs d'érosion les plus importants sont les grosses pluies et le vent dont l'effet est démultiplié à l'occasion des cyclones. Alors que les grosses pluies lessivent le sol d'une façon extrêmement grave lorsqu'il est à nu, ou occupé par des cultures peu résistantes au vent et à la pluie, la canne à sucre pour sa part résiste. Remarquez que le géranium lui aussi était une culture anti-érosion, de même que le vétiver et cela n'a pas empêché leur quasi-disparition ! Mais la canne occupe encore aujourd'hui plus de la moitié de nos sols cultivables, que près de 4000 chefs d'entreprises agricoles sont encore engagés dans cette production on compren-

dra qu'il est nécessaire d'agir afin de préserver notre production cannière.

Les cultures de canne à sucre sont constitutives de puits de carbone.

« Comme les autres plantes, lors de la photosynthèse, la canne à sucre capte du gaz carbonique (CO₂) et produit de l'oxygène (O₂). Elle fait partie des plantes de « type C4 ». Ces plantes montrent une meilleure capacité à absorber le CO₂. En un an, un demi-hectare de canne peut absorber plus de 30 tonnes de CO₂ et produire 21 tonnes d'O₂. Le CO₂ capté n'est cependant stocké que quelques mois. En effet, lorsque la récolte a lieu et que la bagasse est brûlée à des fins énergétiques, du CO₂ est rejeté mais celui-ci sera réabsorbé lors du cycle de croissance suivant de la plante. »

Georges Gauvin

*La canne à sucre et l'Environnement à La Réunion – Revue bibliographique-Anaïs Courteau – CIRAD – Pôle canne à sucre – 2005 ; j'ai repris nombre d'éléments de l'étude indiquée ci-contre.

Oté

Pwatan sé in zéléksyon i dovré konté !

I éspass télman d'shoz dan so mond la, sirtou an so moman, ki fo èt bandé pou vrémann, pou byin konprann lo tik-tak. La kantité zinformasyon ni rosua, i ariv an poundiak baya, kiswa sad isi kiswa zaktialité déor. Tousala fo byin pran lo tan pou dizéré, fo fé in bon triyaz, sirtou alé pa rant andan la an bèf, san ésèy konprann ou riskab rosort an stèk si ou nyabou pa soupézé, sirtou avan kozé tourn nout lang trant fwa dan nout boush, sinonsa i pé ariv malèr. Konbyin la rèt atèr pa rapor zot la koz toratravèr ? Dopli in tan ni antann tout zafèr, ni antann télman, in kou an frans, in kou an bèlgik, in kou an almagn. I arèt pi.

I bonbard a nou si tan télman zinformasyon talèr sak lé prosh dé nou la minm ni gingn pi an sousié. Poukoué mi di sa ? Ki koné dann dé mwa néna zéléksyon ? Konm si lo mo té doné pou pa kozé. Poitan, dann dé mwa néna pou vréman zéléksyon départmantal partou an franss, lo vinn dé é lo vinn nèf mars, donkalor dann dé mwa, la d'si ti wa pa in fèy bouzé ti antan pa domoun kozé. Poitan sé in zéléksyon inportan pou nou pa rapor tousala problèm nou néna. Sanm pou mwin sé lo moman mèt tout si la tab, la shèrté d'la vi, ropoz lo problèm nout rèsponsabilité pou diriz nout péi par nou minm.

Koman kalbit bann zinégalité rantronou ? Kouéksé nou dan nout péi ? Nout léstati ? Kosa ni fé pou lanplwa ? Koman ni règ problèm la kaz pou domoun ? Pou bann pov kosa ni fé ? Kosa ni propoz nout zénèss pou domin ? Zot i wa, néna travay pou fé. Minm si ni koné pa tro kosa lo nouvo lasanblé va fé, ziska ou i sava son konpétanss ? Zordi ankor ni gnor tout dé tousa, mé kèlkésua sad zot va mèt dodan, pourvik ni trouv mwayin ansanm sa pou dévlopp nou minm nout péi. Pwatan sé in zéléksyon i dovré konté !

Justin